

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre les caractéristiques de ce Compartiment et les risques y afférents en cas d'investissement. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



TECHNOLOGY - CATÉGORIE: Retail B (EUR) - ISIN: LU1376267560

une catégorie d'actions de TECHNOLOGY (ci-après, le **Compartiment**), un Compartiment de DNB Fund (le **Fonds**).
Le Fonds est géré par DNB Asset Management S.A. (ci-après, la **Société de gestion**).

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectifs

Le Compartiment a pour objectif un retour sur investissement maximal à long terme sans créer de risques inutiles.

Politique d'investissement

Ce Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés opérant au sein des secteurs de la technologie, des médias et des télécommunications ou ayant des activités connexes. Le Compartiment peut investir dans n'importe quelle zone géographique.

Le Compartiment investit au moins 51% de ses actifs nets en actions.

Les investissements dans d'autres OPCVM ou OPC, le cas échéant, ne dépasseront jamais 10% des actifs nets du Compartiment.

Le Compartiment applique une stratégie gérée activement. L'indice de référence est le MSCI World Communication Services & Information Technology (RIN). Il sert de point de référence du Compartiment pour prélever une commission de performance. Il n'intègre pas directement les caractéristiques environnementales ou sociales supplémentaires spécifiques du Compartiment. Processus d'investissement: suite à l'exclusion d'émetteurs conformément à la description figurant dans le Prospectus, les choix d'investissement les plus attrayants sont identifiés par une analyse portant sur quatre piliers: Modèle commercial et création de valeur, Évaluation relative, Thème et Orientation future attendue de la dynamique.

Le Compartiment peut avoir recours à des contrats de change à terme afin de couvrir ses actifs contre les variations de change.

Recommandation: Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 7 ans.

Informations ESG: conformément à l'article 8 du règlement SFDR, le Compartiment promeut, entre autres, certains critères ESG. La contribution positive de ces critères peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, mais peut ne pas constituer un facteur déterminant. La notation ESG moyenne du Compartiment doit être supérieure à celle de l'indice de référence. Les titres non notés ne doivent pas dépasser 10% des actifs (Grande capitalisation) et 25% pour les petites et moyennes capitalisations. Pour plus de détails sur les normes DNB relatives aux Investissements responsables, aux exclusions, à l'intégration de critères ESG et à l'implication, veuillez vous reporter au Prospectus et au site www.dnbam.com.

Informations spécifiques sur les actions

Vous pouvez demander la vente de vos actions quotidiennement, sauf dans certaines circonstances (cf. le prospectus).

Les dividendes en numéraire devraient être distribués en cas de bénéfices suffisants.

Définitions

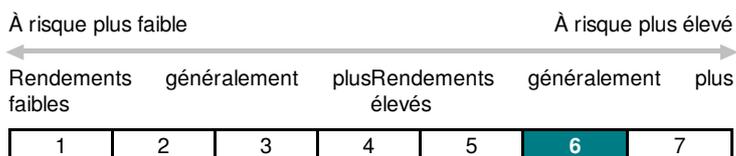
Compartiment géré activement: un compartiment pour lequel le gestionnaire a toute latitude pour choisir les titres qui composent son portefeuille, dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement énoncés.

Actions: titres représentant une action participative au capital d'une société.

Instruments dérivés: instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours des actions ou autres valeurs.

Indice de référence: point de référence du Compartiment utilisé pour prélever une commission de performance.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Définition de l'indicateur de risque et de rendement

L'indicateur de risque a pour objectif de vous fournir une évaluation de l'évolution du cours des actions. Cette catégorie de risque 6 signifie que le cours de l'action est très volatile. Par conséquent, le risque de perte et le rendement attendu peuvent être très élevés. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement «sans risque».

Les données historiques peuvent ne pas constituer des indications fiables sur l'avenir. L'indicateur de risque affiché n'est pas garanti et est susceptible de changer avec le temps. Il n'existe aucune garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.

Raison pour laquelle le Compartiment est classé dans cette catégorie de risque

Le niveau de risque du présent Compartiment reflète principalement les risques de marché découlant d'investissements sur les marchés boursiers internationaux.

Les risques suivants peuvent ne pas être totalement pris en compte par l'indicateur de risque et peuvent être sensiblement pertinents pour ce Compartiment:

Risque lié aux sociétés: le risque qu'une ou plusieurs sociétés dans lesquelles le fonds a investi rencontrent une quelconque forme de difficulté, entraînant une perte de valeur de ces investissements.

Risque de concentration: le risque qu'un événement ou un changement négatif au sein d'un secteur ou d'une zone géographique en particulier auquel les investissements du fonds sont exposés fasse perdre de la valeur à ces investissements.

Risque systématique: le risque, par exemple, qu'un choc économique ou une instabilité politique sur le marché sur lequel le fonds investit entraîne une perte de valeur de tous les investissements du fonds.

Risque de change: le risque qu'un changement négatif dans une devise à laquelle le fonds est exposé entraîne une perte de valeur des investissements libellés dans cette devise.

Risque lié au développement durable: le risque associé à la survenance d'un événement ou d'un contexte environnemental, social ou de gouvernance qui aurait un impact négatif important sur la valeur d'un investissement donné et qui entraînerait une fluctuation de la valeur.

D'autres risques d'investissement sont précisés dans la partie dédiée aux risques du prospectus.

FRAIS

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou au distributeur pour les frais réels.	
Frais prélevés sur le Compartiment sur une année:	
Frais courants	1,56%
Frais prélevés sur le Compartiment dans des conditions spécifiques:	
Commission de performance	20,00% de toute hausse du rendement excédentaire net du Compartiment excédant l'indice de référence: MSCI World Communication Services & Information Technology (RIN). Le montant maximal de la commission de performance exigible à la fin de l'exercice ne peut pas dépasser 5% de la valeur moyenne du Compartiment. Le montant effectif des frais facturés au Compartiment au cours du dernier exercice s'élevait à 0,00%.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Celui-ci peut varier d'un exercice à l'autre.

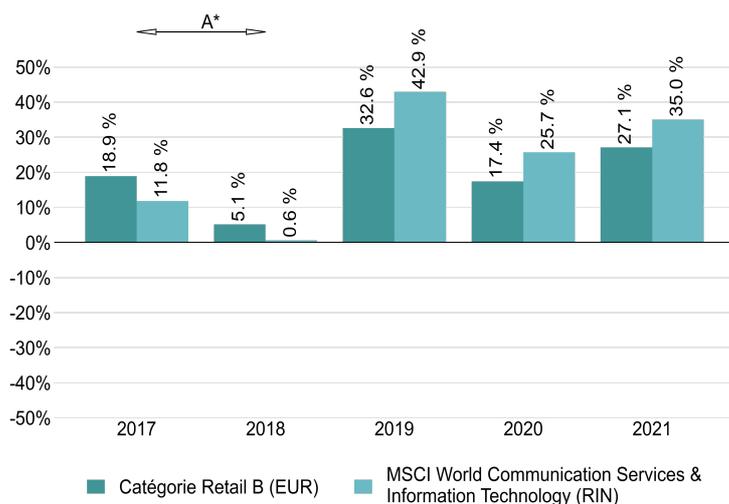
Les frais courants ne tiennent pas compte de ce qui suit:

- commissions de performance et
- coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Le calcul de la commission de performance est soumis à un seuil de référence (c'est-à-dire le rendement excédentaire net cumulé le plus élevé qu'une Catégorie ait atteint depuis sa création/réinitialisation), qui doit être dépassé avant qu'une commission de performance ne soit comptabilisée. Une commission de performance pourrait donc être versée lorsque la valeur nette d'inventaire par Action a diminué, bien qu'elle surperforme son indice de référence.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez vous reporter au chapitre «frais et dépenses» du prospectus disponible à l'adresse: www.dnbam.com.

PERFORMANCE PASSÉE



A*: Indice de référence jusqu'au 17/12/2018: 66% de MSCI Technology, 12% de MSCI Media et 22% de MSCI Telecom.

- Le graphique affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle se calcule après déduction des frais facturés au Compartiment.
- Le Compartiment a été créé en 2007.
- La catégorie d'actions Retail B (EUR) a été lancée en 2016.
- Les performances passées sont calculées en EUR.
- La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est exclusivement destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Société de gestion:** DNB Asset Management S.A., 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, téléphone: +352 45 49 45 1.
- **Dépositaire:** Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- **Documentation:** des informations complémentaires sur le Compartiment, y compris le prospectus, les derniers états financiers et les derniers cours des actions sont disponibles gratuitement depuis l'adresse: www.dnbam.com ou au siège social de la Société de gestion.
- **Politique de rémunération:** les précisions sur la politique de rémunération sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion à l'adresse: www.dnbam.com. Cette politique comprend notamment une description (i) du calcul de la rémunération et des prestations accordées au personnel et (ii) des personnes responsables de leur attribution. Une version papier de la déclaration sur la politique de rémunération est disponible gratuitement et sur demande.
- **Fiscalité:** votre régime fiscal pourrait avoir une incidence sur votre investissement, en fonction de votre citoyenneté, de votre lieu de résidence ou de votre nationalité. Pour de plus amples informations, veuillez consulter votre conseiller financier avant d'investir.
- **Responsabilité:** la responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.
- **Séparation des Compartiments:** le Fonds propose plusieurs compartiments dont l'actif et le passif sont juridiquement séparés l'un de l'autre. Le prospectus et les états financiers sont établis pour l'ensemble du Fonds.
- **Échange d'actions:** vous pouvez être autorisé à échanger les actions de ce Compartiment contre des actions d'une autre catégorie ou d'un autre Compartiment du Fonds (le cas échéant). Pour vérifier cette possibilité, veuillez consulter le prospectus.